

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

2025 > 2030

Connecter les acteurs
pour donner du sens
à ce que nous mangeons !

Terres
d'énAIRgie
#JESUISCLIMACTIF



TERRES DE
MONTAIGU

ÉDITO

Terres de Montaigu est façonnée par des hommes et des femmes conscients que leur activité nourrit la population et participe à aménager et préserver le territoire. Une agriculture à prédominance d'élevage mais où la multiplicité des acteurs et la polyvalence sont essentielles.

À Terres de Montaigu, nous sommes fiers de notre agriculture, confiants dans notre capacité à défendre des productions de qualité et des circuits courts. Nos restaurants, cantines et commerçants sont déjà fortement impliqués dans ces démarches.

Terres de Montaigu apporte sa pierre à l'édifice grâce à sa stratégie foncière pour éviter l'étalement urbain et préserver les terres agricoles et ses actions contre le gaspillage.

Notre projet alimentaire territorial (PAT) est né de cette ambition d'être à la hauteur des acteurs du territoire et s'inscrit dans une démarche collective. Il propose 18 actions concrètes qui développeront les pratiques initiées et répondront aussi à un comportement du consommateur qui change.

Notre PAT traduit cet engagement de chacun à transmettre, structurer des filières et sensibiliser à l'alimentation locale, afin de préserver notre qualité de vie autant que notre attractivité.



Antoine CHÉREAU

Président de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération



Jean-Michel BRÉGEON

Vice-Président de Terres de Montaigu en charge de l'Agriculture, de la Ruralité et de l'Alimentation
Maire de la Bruffière

LE CADRE STRATÉGIQUE DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

4 axes / 9 objectifs / 18 actions

AXE 1

Accompagner l'économie agricole locale pour relever les défis environnementaux et générationnels

Maintenir une agriculture productive et qualitative

S'adapter aux enjeux environnementaux pour préserver une tradition bocagère et de diversité des productions

Valoriser les métiers de l'agriculture

AXE

TRANSVERSAL

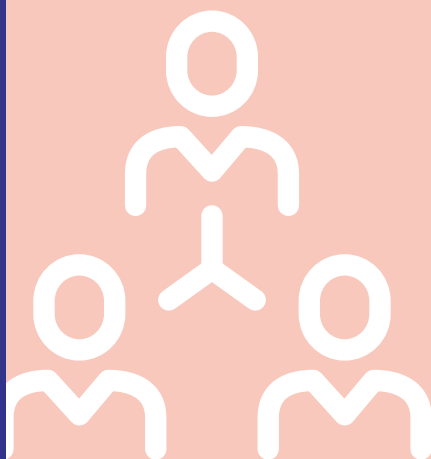
Animer et connecter entre eux les acteurs du monde agricole et alimentaire

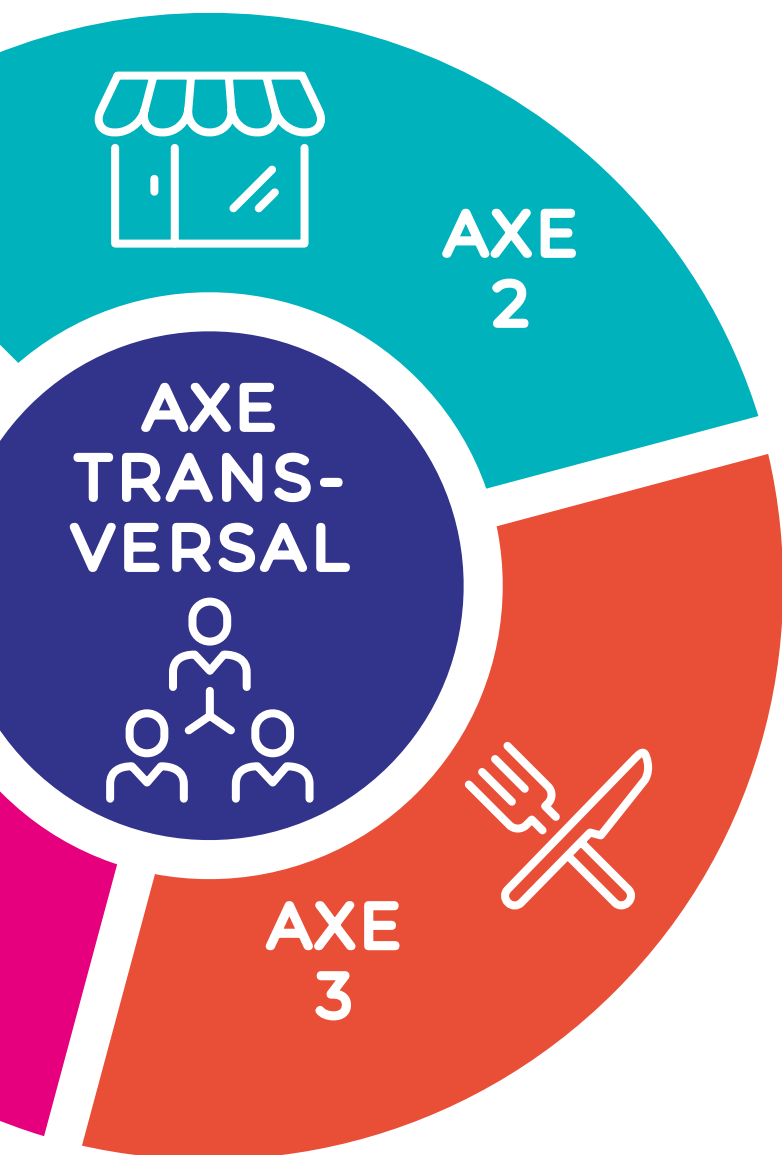
AXE
1



AXE
TRANSVERSAL

**ANIMER ET
CONNECTER
ENTRE EUX
LES ACTEURS
DU MONDE
AGRICOLE ET
ALIMENTAIRE**





AXE 2

Structurer des filières de proximité au service des acteurs locaux

- Faire de la restauration collective un moteur de la consommation locale
- Stimuler l'interconnaissance des acteurs agricoles et alimentaires
- Faciliter une organisation fluide des acteurs de la transformation et de la distribution de proximité

AXE 3

Sensibiliser les habitants aux vertus d'une alimentation locale et saine

- Encourager le public scolaire à comprendre les pratiques agricoles et alimentaires
- Informar le grand public sur l'impact de sa consommation alimentaire
- Promouvoir une alimentation accessible à tous

Les acteurs concertés ont unanimement souligné l'importance de la mise en réseau des différents acteurs du PAT, de la production à la consommation, en passant par la transformation et la distribution.

La diversité des acteurs, sans être forcément en lien, rend leur connexion incontournable pour la réussite du projet, et nécessite le déploiement de moyens d'animation de la démarche.

Action 17

Mobiliser les ressources humaines compétentes pour piloter et mettre en œuvre le plan d'actions

Terres de Montaigne met à disposition un chargé de mission Agriculture et Alimentation sur l'équivalent d'un mi-temps pour animer le PAT. D'autres partenaires locaux contribuent aussi à l'animation de la démarche.

Action 18

Mettre en place des instances de suivi et un schéma de gouvernance du PAT

Un comité de pilotage, un comité de suivi et des groupes de travail thématiques et définis dans le temps seront mis en place.

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Qu'est-ce qu'un projet alimentaire territorial ?

Un projet alimentaire territorial (PAT) a pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture qui encourage leur développement depuis 2014, les PAT sont élaborés de manière collective à l'initiative des acteurs d'un territoire volontaire (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens, etc.).



Les moyens utilisés

2

Les données du diagnostic ont été construites à partir de :

- 60 entretiens exploratoires avec **divers acteurs locaux concernés** (élus et techniciens des collectivités, agriculteurs et porteurs de projets agricoles, organismes agricoles, représentants de restauration collective, associations...)
- Étude « **Dynamique commerciale et potentiels de développement** » menée par la Chambre de Commerce et d'Industrie
- Mise à jour de l'**Observatoire agricole** par la Chambre d'Agriculture
- Étude « **Productions et consommations alimentaires** du territoire de Terres de Montaigne » menée par Terralim
- Démarche croisée avec les **différentes politiques publiques** de la Communauté d'agglomération : Plan climat Terres d'enAIRgie et le Plan Familles et Santé.

3

La concertation a réuni 80 personnes sur 5 échanges spécifiques :

- Atelier « **Restauration collective** » (13 mars 2024)
- « **Rencontres industries agroalimentaires** » (18 septembre et 3 décembre 2024)
- Atelier « **Comment favoriser la consommation de produits locaux ?** » (26 juin 2024)
- Atelier de **restitution et de mobilisation** (12 décembre 2024)
- Atelier « **Comment accompagner le monde agricole face aux enjeux de transitions ?** » (26 juin 2024)

Des **temps d'échanges** aussi avec les instances : la commission Agriculture, alimentation et ruralité de Terres de Montaigne ; le Comité territorial agricole de Terres de Montaigne (23 mai 2024) et le Conseil de développement de Terres de Montaigne (17 décembre 2024 et 22 janvier 2025).



ACCOMPAGNER L'ÉCONOMIE AGRICOLE LOCALE POUR RELEVER LES DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX ET GÉNÉRATIONNELS

Terres de Montaignu s'appuie sur un tissu agricole robuste et diversifié.

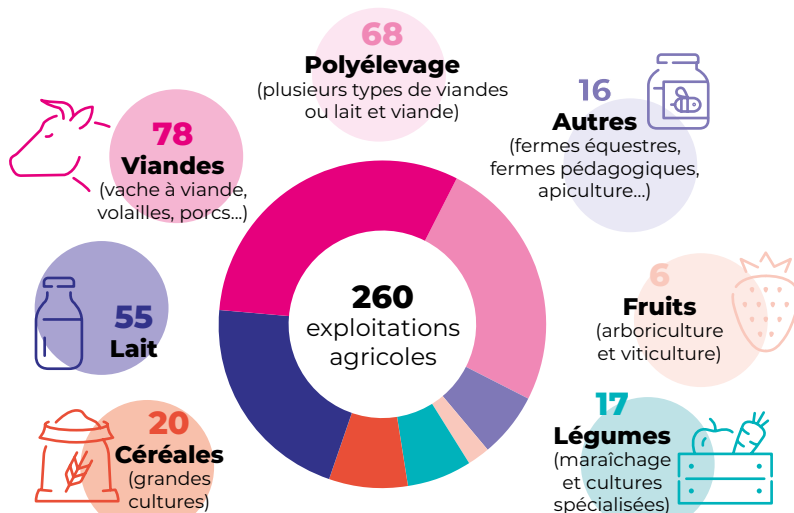
Dans un contexte global de vieillissement des agriculteurs et une volonté de transmettre les exploitations, le Projet Alimentaire Territorial doit permettre de connecter les générations et les différents types d'agriculture tout en tenant compte des impacts du changement climatique sur les modes de production et les rendements agricoles.

Les principaux résultats recherchés :

- développer l'envie de se former aux métiers de l'agriculture,
- concilier respect de l'environnement et de la santé et maintien de l'économie agricole,
- permettre le maintien de l'élevage et la diversification des activités agricoles.

CHIFFRES-CLÉS

Une agriculture diversifiée



- 10 % d'ateliers d'élevage entre 2021 et 2024

+ 1,5 % d'ateliers en céréales et maraîchage entre 2021 et 2024

Des signes de qualité



3 AOP

(Appellation d'origine protégée)



8 IGP

(Indication géographique protégée)

20% des exploitations de Terres de Montaignu sont en agriculture biologique

(contre 14% à l'échelle de la France)



Les exploitations agricoles

260 exploitations agricoles (- 8% entre 2021 et 2024)

463 chefs d'exploitation (-11% entre 2021 et 2024)

45 ans l'âge moyen des exploitants agricoles

30% des chefs d'exploitation ont plus de 55 ans en 2024

1/3 des exploitations agricoles ont une activité de diversification (atelier de transformation, production d'énergies, hébergements touristiques)

Les surfaces agricoles

• **Une surface agricole utile (SAU)** de 27 606 hectares, soit 73% de la surface du territoire (- 4% depuis 2010)

• **Une SAU moyenne par exploitation** qui augmente de manière sensible : 99 hectares (2020) à 106 hectares (2024)



OBJECTIFS

- Maintenir une agriculture productive et qualitative
- S'adapter aux enjeux environnementaux pour préserver une tradition bocagère et de diversité des productions
- Valoriser les métiers de l'agriculture

Action 1

Action lancée dès 2025

Animer la dynamique de transmission des exploitations agricoles

Sensibiliser tous les acteurs concernés (propriétaires, notaires, chefs d'exploitation de plus de 55 ans, jeunes...) par la mise en place de réunions d'informations, de forums de transmission, de permanences décentralisées de la MSA, d'outils de communication

Action 2

Mettre en place une stratégie foncière agricole

- Optimiser la gestion des terres agricoles publiques (identifier des leviers d'actions, faciliter l'installation de nouvelles exploitations, baux à clauses environnementales...)
 - Faciliter le maintien et le développement de l'agriculture (rapprochement géographique de terres, portage foncier, reconquête de friches agricoles...)
- En lien avec le PLUi*

Action 3

Action lancée dès 2025

Organiser l'approvisionnement local de la filière bois

Travailler avec les agriculteurs pour l'approvisionnement local de la future filière bois du territoire (diversification de l'activité, maintien du bocage et des haies en lien aussi avec les rendements agricoles, l'eau, la biodiversité...)

En lien avec le Plan Climat Terres d'énAIRgie

Action 4

Accompagner le développement de l'agriculture durable

- Lancer un appel à projets pour financer des initiatives collectives contribuant aux transitions agricoles

- Travailler sur les compensations carbone

En lien avec le Plan Climat Terres d'énAIRgie

Action 5

Étudier la faisabilité d'une filière plantes médicinales

Mener une étude d'opportunité et de faisabilité pour la création d'une filière plantes médicinales pour diversifier les activités agricoles en lien avec les industries du complément alimentaire

Action 6

Action lancée dès 2025

Déployer des outils de communication positive

Développer des outils de communication positive sur le travail des agriculteurs (vidéos, exposition de photographies, guide des producteurs...)

Action 7

Susciter des vocations

Sensibiliser les collégiens et les lycéens en filière générale aux métiers de l'agriculture (présence dans les forums d'orientation, ciné-débats...)

En lien avec Ecl'or



STRUCTURER DES FILIÈRES DE PROXIMITÉ AU SERVICE DES ACTEURS LOCAUX

Forte d'un maillage de distribution homogène sur le territoire (commerce de proximité dans chaque centre bourg, existence d'un réseau de points de vente directe à la ferme, filière de l'industrie agro-alimentaire historique), Terres de Montaigu peut compter sur un écosystème d'acteurs impliqués à l'esprit entrepreneurial.

Les principaux résultats recherchés :

- développer les circuits courts et la transformation locale,
- contribuer à une juste rémunération des agriculteurs tout en veillant à un prix accessible pour les consommateurs (habitants, gérants de la restauration collective, restaurateurs...),
- limiter au maximum le gaspillage alimentaire (produits bruts mal calibrés, invendus, reste de repas...).

CHIFFRES-CLÉS

La transformation

18

ateliers de transformation à la ferme

soit dans 7% des exploitations (atelier de découpe, fabrication de yaourts ou de fromage, pressage de jus de fruits...)

14

entreprises de l'industrie agroalimentaire

La commercialisation

42

restaurants

6

marchés alimentaires

dont un majeur et une foire

1

AMAP

17%

exploitations déclarent vendre au moins une partie de leur production en circuit court.

Parmi elles, une trentaine pratiquent la vente directe aux particuliers via 25 points de vente à la ferme.

83%

de la population

bénéficie d'un tissu commercial de première nécessité complet (contre 66% à l'échelle du département / source CCI)

1

commerce alimentaire minimum

dans chaque commune et commune déléguée de Terres de Montaigu

80

commerces alimentaires

> 11 hyper et supermarchés
> 11 épiceries
> 58 commerces de bouche



OBJECTIFS

- Faire de la restauration collective un moteur de la consommation locale
- Stimuler l'interconnaissance des acteurs agricoles et alimentaires
- Faciliter une organisation fluide des acteurs de la transformation et de la distribution de proximité



Action 8

Action lancée dès 2025

Animer un réseau d'échanges dans la restauration collective

Créer et coordonner un réseau avec les 54 restaurants collectifs pour faciliter l'approvisionnement en produits locaux, de qualité, sains et accessibles (échanges de bonnes pratiques, achats groupés, formations mutualisées pour les cuisiniers...)

Action 9

Étudier des solutions logistiques pour contribuer au développement des circuits courts

- Identifier l'offre des producteurs locaux (sourcing, planification) et la demande des restaurants collectifs (volume, temporalité)
- Travailler avec les collectivités voisines pour réaliser un état des lieux et explorer des solutions communes en fonction des besoins
- Soutenir la création d'un abattoir de proximité destiné aux circuits courts

Action 10

Action lancée dès 2025

Favoriser les synergies entre producteurs locaux et commerces de proximité

Animer un groupe de travail pour créer des synergies entre les producteurs en vente directe et les commerces de centre-bourg : établir une charte de producteurs locaux, approvisionner les épiceries, mettre en place un point de vente partagé...
En lien avec la stratégie commerces

Action 11

Dynamiser les marchés

Accroître l'attractivité des marchés hebdomadaires existants en facilitant la présence de producteurs de vente directe et le développement d'animations
En lien avec la stratégie commerces

SENSIBILISER LES HABITANTS AUX VERTUS D'UNE ALIMENTATION LOCALE ET SAINE

La sensibilisation sur l'origine et la qualité des produits consommés est un des moteurs du Projet Alimentaire Territorial. Connaître et comprendre les modes de production, les circuits d'approvisionnement, les liens entre l'alimentation et la santé... donne du sens aux achats alimentaires.

Les principaux résultats recherchés :

- susciter un intérêt pédagogique à l'alimentation auprès de tous les enfants,
- remettre le goût et le plaisir au cœur de la préparation des repas à tout âge,
- garantir un accès à une alimentation de qualité pour tous.

CHIFFRES-CLÉS

La restauration collective

54
restaurants collectifs
(cantines des établissements
scolaires, EHPAD, CHD,
cantines d'entreprises...)

30
restaurants
avec une cuisine
sur place

14 500
repas par jour
(les journées où
il y a école)

+ 3,3
millions
de repas
par an

La précarité alimentaire

Comparativement aux autres territoires de Vendée, Terres de Montaigu semble peu exposée aux situations de précarité alimentaire (Niveau bas et très bas source SISTA - OBSALIM 34, 2024).

OBJECTIFS

- Encourager le public scolaire à comprendre les pratiques agricoles et alimentaires
- Informer le grand public sur l'impact de sa consommation alimentaires
- Promouvoir une alimentation accessible à tous



Action 12

Sensibiliser les familles aux enjeux d'alimentation-santé

S'appuyer sur la restauration collective pour sensibiliser les convives et les parents aux enjeux de santé, nutritionnels et environnementaux de l'alimentation (ateliers du goût, informations sur le site internet, affichages, déjeuner des parents à la cantine...)

Action 13

Action lancée dès 2025

Créer un parcours éducatif « alimentation »

Créer un parcours éducatif « alimentation » pour les CM1-CM2 qui s'articulerait en plusieurs séquences dont une visite de ferme

En lien avec le Plan Familles et Santé

Action 14

Promouvoir les animations sur l'agriculture et l'alimentation

Mutualiser, rendre plus lisible et diffuser un programme annuel des événements et animations en lien avec l'agriculture et l'alimentation organisés à l'échelle du territoire, quel que soit l'organisateur



Action 15

Action lancée dès 2025

Créer un parcours « alimentation & santé »

Concevoir un parcours « alimentation & santé » aux différents stades de la vie

En lien avec le Plan Familles et Santé

Action 16

Réaliser un état des lieux de l'aide alimentaire locale

Identifier les acteurs de l'aide alimentaire et réaliser un état des lieux de leurs besoins

En lien avec le Plan Familles et Santé

LE PLAN D' ACTIONS EN UN COUP D' ŒIL

AXE 1

ACCOMPAGNER L'ÉCONOMIE AGRICOLE LOCALE POUR RELEVÉ LES DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX ET GÉNÉRATIONNELS

- **Maintenir une agriculture productive et qualitative**
- **S'adapter aux enjeux environnementaux pour préserver une tradition bocagère et de diversité des productions**
- **Valoriser les métiers de l'agriculture**

Action 1

Animer la dynamique de transmission des exploitations agricoles

Action 2

Mettre en place une stratégie foncière agricole

Action 3

Organiser l'approvisionnement local de la filière bois

Action 4

Accompagner le développement de l'agriculture durable

Action 5

Étudier la faisabilité d'une filière plantes médicinales

Action 6

Déployer des outils de communication positive

Action 7

Susciter des vocations

AXE 2

STRUCTURER DES FILIÈRES DE PROXIMITÉ AU SERVICE DES ACTEURS LOCAUX

- **Faire de la restauration collective un moteur de la consommation locale**
- **Stimuler l'interconnaissance des acteurs agricoles et alimentaires**
- **Faciliter une organisation fluide des acteurs de la transformation et de la distribution de proximité**

Action 8

Animer un réseau d'échanges dans la restauration collective

Action 9

Étudier des solutions logistiques pour contribuer au développement des circuits courts

Action 10

Favoriser les synergies entre producteurs locaux et commerces de proximité

Action 11

Dynamiser les marchés

AXE 3

SENSIBILISER LES HABITANTS AUX VERTUS D'UNE ALIMENTATION LOCALE ET SAINÉ

- **Encourager le public scolaire à comprendre les pratiques agricoles et alimentaires**
- **Informé le grand public sur l'impact de sa consommation alimentaire**
- **Promouvoir une alimentation accessible à tous**

Action 12

Sensibiliser les familles aux enjeux d'alimentation-santé

Action 13

Créer un parcours éducatif « alimentation »

Action 14

Promouvoir les animations sur l'agriculture et l'alimentation

Action 15

Créer un parcours « alimentation & santé »

Action 16

Réaliser un état des lieux de l'aide alimentaire locale

AXE TRANSVERSAL

ANIMER ET CONNECTER ENTRE EUX LES ACTEURS DU MONDE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

Action 17

Mobiliser les ressources humaines compétentes pour piloter et mettre en œuvre le plan d'actions

Action 18

Mettre en place des instances de suivi et un schéma de gouvernance du PAT

TERRES DE MONTAIGU